

Le traitement par LEMTRADA® peut augmenter le risque de :

- ✓ **Manifestations auto-immunes telles que :**
  - ✓ Des troubles de la coagulation appelés Purpura Thrombopénique Immunologique (PTI)
  - ✓ De rares troubles rénaux (tels que la maladie due à des anticorps anti-membrane basale glomérulaire (maladie anti-MBG))
  - ✓ Des troubles de la thyroïde (hypo/hyperthyroïdie)
- ✓ **Infections graves**

**Pour les médecins : consultez les informations du produit pour plus d'informations.**

Pour plus d'informations, consultez la notice dans la boîte de votre médicament ou sur la base de données publique des médicaments : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

		Infirmier/ère SEP
		Médecin Généraliste
		Neurologue
N° de téléphone	Nom	

Dates des cycles de traitement : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Signature du patient : \_\_\_\_\_

Nom du patient : \_\_\_\_\_

Si des examens médicaux me sont pratiqués, merci de bien vouloir transmettre tous les comptes rendus médicaux, ainsi que les traitements et/ou les résultats d'examens éventuels, au(x) médecin(s) mentionnés ci-dessous. Le neurologue qui m'a prescrit LEMTRADA® peut être contacté au numéro ci-dessous. Les autres médecins ou professionnels de santé impliqués dans ma prise en charge médicale peuvent également être mentionnés.

## Carte Patient

*Veuillez conserver cette carte sur vous en toutes circonstances et la montrer à tout professionnel de santé et service d'urgences médicales intervenant dans votre prise en charge pour les informer de votre traitement par LEMTRADA®*

*J'ai été traité(e) par LEMTRADA®, un traitement de la sclérose en plaques (SEP) qui impacte le système immunitaire.*

*Je fais l'objet d'une surveillance particulière, tous les mois jusqu'à 4 ans après ma dernière perfusion.*

**Effets indésirables importants à surveiller :**

*Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, pharmacien ou infirmier/ère. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans la notice d'information. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé [www.signalement-sante.gouv.fr](http://www.signalement-sante.gouv.fr).*

*Pour plus d'information, consulter la rubrique « Déclarer un effet indésirable » sur le site Internet de l'ANSM : <http://ansm.sante.fr>.*

*En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.*

*Appelez immédiatement votre neurologue en cas d'apparition de ces signes, qu'il s'agisse de nouveaux symptômes, d'une aggravation ou bien d'une récurrence de ces signes.*

*Si vous ne parvenez pas à le joindre, vous devez vous rendre dans un service médical d'urgences et présenter cette carte.*

**Manifestations auto-immunes**

**Purpura Thrombopénique Immunologique (PTI)**

- ✓ Petites taches de couleur rouge, rose ou violette disséminées sur la peau
- ✓ Apparition fréquente d'ecchymoses (bleus)
- ✓ Saignements plus prolongés que d'habitude en cas de coupure.
- ✓ Règles plus abondantes, plus longues ou plus fréquentes que d'habitude ou saignements entre les règles
- ✓ Saignement des gencives ou du nez inhabituel et/ou prolongé
- ✓ Toux avec émission de sang (pouvant également être le signe d'une atteinte rénale).

**Atteintes rénales**

- ✓ Présence de sang dans les urines, qui peuvent être rouges ou couleur thé
- ✓ Œdème : gonflement des jambes ou des pieds
- ✓ Toux avec émissions de sang (pouvant également être le signe d'un purpura thrombopénique immunologique)

**Infections graves**

- ✓ Fièvre et/ou frissons
- ✓ Ganglions enflés
- ✓ Essoufflement, toux, respiration sifflante, douleur ou oppression thoracique et crachats de sang

Tous ces effets peuvent apparaître longtemps après le cycle de traitement par LEMTRADA®.

**Il est très important de continuer à réaliser vos analyses de sang et d'urines tous les mois (même si vous vous sentez bien).**



Vous devez continuer à surveiller l'apparition de signes et symptômes tels que ceux évoqués ci-dessus.



Vous devez le faire pendant les 4 années suivant votre dernière perfusion de LEMTRADA®.



Une détection et un diagnostic précoces améliorent les chances d'évolution favorable.